

RESSOURCES	2007	2006
1. Produits liés à l'appel à la générosité du public	1 302 350	1 470 323
Dons manuels	1 221 420	1 116 986
Cotisations	23 108	18 961
Legs, autres libéralités	57 821	334 376
Produits de la vente des dons en nature	0	0
Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	0	0
2. Marché publics	3 440 694	2 584 428
Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations	0	115 805
Direction de la population et des Migrations	3 440 694	2 370 610
Collectivités territoriales	0	98 013
3. Subventions	2 554 959	2 337 778
Direction des Affaires Sanitaires et Sociales	1 523 833	1 401 294
Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé)	193 200	0
Autres subventions d'Etat	456 035	624 653
Collectivités territoriales	188 885	166 357
Associations et fondations	139 121	99 640
Entraide oecuménique	53 885	45 834
4. Autres produits	384 456	418 727
Abonnements	0	573
Autres ventes de produits et prestations	134 341	120 216
Reprise de provisions	63 504	61 857
Autres ressources	186 611	236 081
5. Produits financiers	34 029	53 240
6. Report des ressources non utilisées des campagnes antérieures	96 206	170 793
Report de ressources sur dons manuels	96 206	102 192
Report de ressources sur subventions	0	68 601
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 812 693	7 035 289
7. Produits Exceptionnels (dont reprise de provision)	53 218	60 636
TOTAL DES RESSOURCES	7 865 912	7 095 925
DÉFICIT DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	7 865 912	7 095 925

Ressources Courantes = Total des ressources - 6 - 7

7 716 488 6 864 496

2. FRAIS D'APPEL ET DE TRAITEMENT DES DONS (3 % des emplois)

Ce secteur connaît une augmentation importante en 2007 qui s'explique par les investissements qui ont été faits tout au long de l'année dans le but de rétablir un ratio plus équilibré entre les ressources propres et les ressources publiques. Une telle évolution est nécessaire pour préserver l'autonomie et la liberté de parole de la Cimade. Néanmoins, on constate que le taux de frais sur dons collectés reste assez faible par rapport à d'autres organisations comparables.

3. COMMUNICATION (3,5 % des emplois)

Les frais de communication correspondent prioritairement à la réalisation et à la diffusion du journal "Causes Communes", à l'animation du mouvement et aux campagnes de sensibilisation et d'information du public. Ces actions, qui s'inscrivent pleinement dans le projet de la Cimade, visent essentiellement à informer et à sensibiliser l'opinion publique.

4. FRAIS SPECIFIQUES DE CHANGEMENT DE SIÈGE (2,5 % des emplois)

En 2007, la Cimade a quitté son siège historique rue de Grenelle et a emménagé dans des locaux plus modernes et plus fonctionnels dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Ce déménagement était

devenu nécessaire en raison de l'ancienneté des locaux qui ne répondaient plus aux normes de sécurité en vigueur. Pour une meilleure lisibilité, les coûts de ce déménagement, en grande partie financés sur les ressources libres de la Cimade, ont été isolés sur une ligne spécifique.

5. SECÉTARIAT GÉNÉRAL ET VIE ASSOCIATIVE (2 % des emplois)

Ce poste correspond à l'animation de la structure Cimade en tant que telle. Cette fonction est assurée bénévolement par les membres du Conseil d'administration qui ne perçoivent à ce titre aucune rémunération ou indemnité, et à des niveaux de rémunération nettement inférieurs à ceux du marché pour les salariés. En 2007 les coûts de ce poste restent stables.

6. ENGAGEMENTS À RÉALISER

Ces fonds sont essentiellement affectés à des projets internationaux.

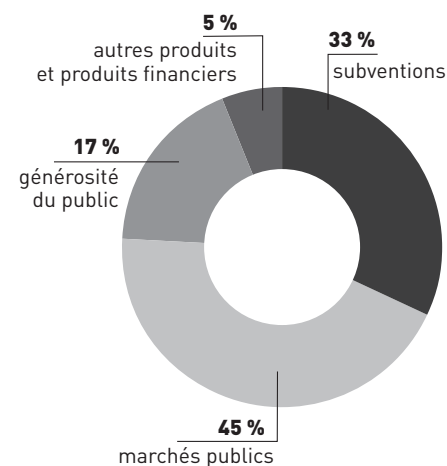
7. CHARGES EXCEPTIONNELLES

Elles correspondent aux charges indépendantes du fonctionnement courant de l'association.

EXCÉDENT DE L'EXERCICE

Après une hausse importante en 2006, l'excédent en 2007 revient à des niveaux historiques correspondants à une gestion équilibrée.

ORIGINE DES RESSOURCES



RESSOURCES

En 2007 les ressources d'exploitation progressent de 10 % par rapport à l'année antérieure. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de la présence de la Cimade dans les centres et locaux de rétention.

1. PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (17 % des ressources)

On observe une augmentation importante de 9 % du volume des dons reçus en 2007. Cette progression est la conséquence des efforts de l'association dans le but de garantir son indépendance financière vis à vis des pouvoirs publics. On constate malgré tout une baisse globale de 3 % dans les produits liés à l'appel à la générosité du public, essentiellement en raison de la diminution des legs reçus cette année par rapport à 2006.

2. MARCHÉS PUBLICS (44 % des ressources)

La mission d'accompagnement et d'aide à l'exercice des droits des étrangers dans les centres de rétention administrative est la principale action de la Cimade financée par l'État sous la forme d'un marché public. L'accroissement du poids de ces ressources dans l'ensemble des ressources depuis plusieurs années, et de plus de 9 % en 2007 par rapport à 2006, dénote la persistance d'une politique d'immigration à tendance répressive et censée faire du chiffre.

3. SUBVENTIONS (33 % des ressources)

Pour son fonctionnement et des projets spécifiques, la Cimade reçoit des subventions de différents organismes publics et privés. En 2007, ces financements augmentent en volume, mais leur part relative dans l'ensemble de nos ressources diminue.

4. AUTRES PRODUITS (4 % des ressources)

Ce secteur correspond à différentes ressources non liées aux activités centrales de l'association.

5. PRODUITS FINANCIERS (0,4 % des ressources)

Ils sont issus de placements effectués par la Cimade et présentent une légère baisse en 2007.

6. REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES

Ce secteur correspond à l'utilisation en 2007 des sommes reçues les années précédentes, par exemple les produits de l'épargne solidaire (FCP "Faim et développement") reçus en fin d'exercice du fonds et utilisés au cours des exercices suivants.